

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DU VENDREDI 25 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-cinq du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le seize avril s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de son maire Monsieur André JACQUEMIN.

ETAIENT PRESENTS :

Mr JACQUEMIN André, Maire,

MM. CLERC Jean-Philippe, GASPARD Marie-France, FURY Julien, GERARD Françoise, BEAUX Emilien, Adjoints
MM. DA SILVA Stéphanie, GERARD Christophe, KOHLER Sandra, CLAUDEL Michèle, GEIGER Michel, COLIN Lydie, SCHMALTZ Jean-Pierre, CREUSAT-BISCH Isabelle, FRATTINI Sylvain, DIDELOT Pascale, AUBEL Ludovic, LAGARDE Mélanie, CLAUDEL Nelly, DURUPT Nadine, ABEL Thierry, AUBRY Chantal.

ETAIT ABSENT ET EXCUSE AYANT DONNE POUVOIR : M. GIRARDOT ayant donné pouvoir à M. ABEL Thierry,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GASPARD Marie-France est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet à l'approbation du Conseil le procès-verbal de la dernière réunion du 8 avril 2014.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise que normalement, pour le vote des comptes administratifs, il doit quitter la salle. Cette année, ces comptes administratifs 2013 ne concernant pas sa gestion mais celle de son prédécesseur, il n'aura pas à se retirer pour le vote, et passe en suite à l'ordre du jour.

I APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2013 ET LEUR AFFECTATION DE RESULTAT

N° 2014/04/17

A) - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

➤ DEPENSES REALISEES.....	2 704 576.12 €
➤ RECETTES DE L'EXERCICE	3 890 027.29 €
➤ RESULTAT DE L'EXERCICE.....	1 185 451.17 €
➤ REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR	982 657.39 €
➤ RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	2 168 108.56 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

➤ DEPENSES REALISEES.....	1 320 636.13 €
➤ RECETTES DE L'EXERCICE	1 633 648.01 €
➤ RESULTAT DE L'EXERCICE.....	313 011.88 €
➤ REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR	1 798 717.26 €
➤ RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE ..	2 111 729.14 €

Après avoir présenté le compte administratif 2013 du Budget PRINCIPAL, Monsieur le Maire procède au vote. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- APPROUVE le Compte Administratif Budget PRINCIPAL de l'année 2013.

N° 2014/04/18

B) - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL 2013

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion, entendu le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- APPROUVE le compte de gestion budget PRINCIPAL 2013 du Trésorier Receveur Municipal.

N° 2014/04/19

C) - AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PRINCIPAL 2013

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'affectation du résultat du budget PRINCIPAL 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme proposé.

N° 2014/04/20

D) - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

➤ DEPENSES REALISEES.....	280 954.08 €
➤ RECETTES DE L'EXERCICE	418 143.20 €
➤ RESULTAT DE L'EXERCICE.....	137 189.12 €
➤ REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR	70 161.13 €
➤ RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	207 350.25 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

➤ DEPENSES REALISEES.....	67 678.36 €
➤ RECETTES DE L'EXERCICE	166 994.67 €
➤ RESULTAT DE L'EXERCICE.....	99 316.31 €
➤ REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR	510 647.01 €
➤ RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	609 963.32 €

Après avoir présenté le compte administratif 2013 du service ASSAINISSEMENT, Monsieur le Maire procède au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- APPROUVE le Compte Administratif du service ASSAINISSEMENT de l'année 2013.

N° 2014/04/21

E) - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET ASSAINISSEMENT 2013

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion, entendu le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- APPROUVE le compte de gestion budget ASSAINISSEMENT 2013 du Trésorier Receveur Municipal.

N° 2014/04/22

F) - AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ASSAINISSEMENT 2013

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'affectation du résultat du budget ASSAINISSEMENT 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme proposé.

N° 2014/04/23

G) - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET EAUX 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

➤ DEPENSES REALISEES.....	198 545.86 €
➤ RECETTES DE L'EXERCICE	375 488.74 €
➤ RESULTAT DE L'EXERCICE.....	176 942.88 €
➤ REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR	68 059.19 €
➤ RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	245 002.07 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

➤ DEPENSES REALISEES.....	95 517.11 €
➤ RECETTES DE L'EXERCICE	162 863.46 €
➤ RESULTAT DE L'EXERCICE.....	67 346.35 €
➤ REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR	340 945.07 €
➤ RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	408 291.42 €

Après avoir présenté le compte administratif 2013 du Budget EAUX, Monsieur le Maire procède au vote. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- APPROUVE le Compte Administratif Budget EAUX de l'année 2013.

N° 2014/04/24

H) - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET EAUX 2013

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion, entendu le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- APPROUVE le compte de gestion budget EAUX 2013 du Trésorier Receveur Municipal.

N° 2014/04/25

I) - AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET EAUX 2013

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'affectation du résultat du budget EAUX 2013. Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme proposé.

N° 2014/04/26

J) - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET FORET 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

➤ DEPENSES REALISEES.....	43 796.19 €
➤ RECETTES DE L'EXERCICE	91 987.67 €
➤ RESULTAT DE L'EXERCICE.....	48 191.48 €
➤ REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR	14 778.18 €
➤ RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	62 969.66 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

➤ DEPENSES REALISEES.....	0.00 €
➤ RECETTES DE L'EXERCICE	9 295.80 €
➤ RESULTAT DE L'EXERCICE.....	9 295.80 €
➤ REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR	93 883.20 €
➤ RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	103 179.00 €

Après avoir présenté le compte administratif 2013 du Budget FORET, Monsieur le Maire procède au vote. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- APPROUVE le Compte Administratif Budget FORET de l'année 2013.

N° 2014/04/27

K) - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET FORET 2013

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion, entendu le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- APPROUVE le compte de gestion budget FORET 2013 du Trésorier Receveur Municipal

N° 2014/04/28

L) - AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET FORET 2013

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'affectation du résultat du budget FORET 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme proposé.

N° 2014/04/29

II VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu, comme chaque année de fixer les taux d'imposition pour l'année en cours.

Il rappelle la volonté du Conseil Municipal de réduire l'impact du taux d'imposition de la Communauté de Communes (à hauteur de 50%).

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré

- DECIDE des taux suivants à 18 pour et 5 contre

Taxe d'habitation : **17.54 %**

Foncier bâti : **10.39%**

Foncier non bâti : **22.04%**

CFE : **17.26%**

III VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014 ET DES SERVICES ANNEXES (EAU – ASSAINISSEMENT ET FORETS)

Monsieur le Maire donne lecture des propositions de budget primitif 2014 et des services EAU, ASSAINISSEMENT et FORETS qui peuvent se résumer comme suit :

N° 2014/04/30

A) BUDGET 2014 – PRIMITIF PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

➤ DEPENSES	5 551 836,00 €
➤ RECETTES (compris résultat reporté)	5 551 836,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

➤ DEPENSES	5 045 270,00 €
➤ RECETTES (compris résultat reporté).....	5 045 270,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré :

- ADOPTE le Budget Primitif de l'année 2014 à 18 pour et 5 contre

N° 2014/04/31

B)- BUDGET 2014 – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

➤ DEPENSES	497 776,00 €
➤ RECETTES (compris résultat reporté)	497 776,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

➤ DEPENSES	808 183,46 €
➤ RECETTES(compris résultat reporté)	808 183,46 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré :

- ADOPTE le Budget du service de l'ASSAINISSEMENT de l'année 2014 à l'unanimité

N° 2014/04/32

C)- BUDGET 2014 – SERVICE DE L’EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

➤ DEPENSES	463 103,00 €
➤ RECETTES (compris résultat reporté).....	463 103,00 €

SECTION D’INVESTISSEMENT

➤ DEPENSES	680 299,30 €
➤ RECETTES (compris résultat reporté)	680 299,30 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré :

- ADOPTE le Budget du service de l’EAU de l’année 2014 à l’unanimité

N° 2014/04/33

D)- BUDGET 2011 – SERVICE DE LA FORET

SECTION DE FONCTIONNEMENT

➤ DEPENSES	160 520,00 €
➤ RECETTES (compris résultat reporté)	160 520,00 €

SECTION D’INVESTISSEMENT

➤ DEPENSES	167 369,00 €
➤ RECETTES (compris résultat reporté)	167 369,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré :

- ADOPTE le Budget du service de la FORET de l’année 2014 à l’unanimité

N° 2014/04/34

IV MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à l’avis favorable de la Commission Administrative Paritaire pour des avancements de grade, il y a lieu de se prononcer sur la modification du tableau des emplois.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire, et en avoir délibéré :

- DECIDE à l’unanimité

☞ LA CREATION DES POSTES SUIVANT :

- 1 Poste d’Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe (35/35)
- 2 Postes d’Agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles (35/35)
- 2 Postes d’Adjoint technique principal de 2^{ème} classe (20/35) et (31/35)

V QUESTIONS DIVERSES

La parole est donnée à Monsieur Thierry ABEL. Ce dernier souhaite connaître l'impact sur le développement durable de l'éclairage public de la commune.

Le Maire répond à Monsieur le conseiller qu'il tiendra compte des remarques faites par la population. Monsieur Jean-Philippe CLERC prend la parole et conforte la réponse de Monsieur le Maire en évoquant qu'il s'agit d'un choix de la nouvelle municipalité.

Une question de Monsieur Christophe GERARD est posée à Monsieur le Maire. Le Conseiller municipal demande à quand la commune envisage-t-elle d'entretenir le revêtement de l'accueil de la Mairie.

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15 mn.

Le Maire,

André JACQUEMIN